

RETOUR D'EXPERIENCE

SDIS 26

Feu usine de textile
SOLVAY – 220 Avenue des Auréats - VALENCE

RETEX INC
GSO-DEP N° 22

Contexte Opérationnel

La société SOLVAY, ex RHODIA est implanté au sud de Valence depuis plus de 60 ans.

Le site de production s'étend sur 10 hectares dont 28 500m² de bâtiments.

Il est dédié à la production de fibres « frisées » et de câble polyamide.

Le bâtiment filature de la ligne 1, siège du sinistre (1 000m² au sol sur 5 niveaux) date des années 1960. Ses façades percées de baies sont en maçonnerie, sa structure intérieure en acier (poteaux et poutres soutenant des planchers caillebotis).

Il existe de nombreux étages partiels s'organisant autour des équipements de production.

Deux escaliers principaux desservent les étages.

Le bâtiment filature est accolé au hall « étirement » de 14 000m² avec une longueur de plus de 250m.

Quatre sources radioactives au cobalt sont implantées dans deux bâtiments.

Le site possède un POI et emploie environ 130 personnes.

Le CSP VALENCE est distant de 2 kms environ.

Cette entreprise est classée en ER au niveau du SDIS26. Cet ER date de 2010.

Le mercredi 10 février 2016 à 06h38, les secours sont engagés pour un feu dans l'usine SOLVAY. Le feu est confirmé par un 2^{ème} appel qui précise un feu confirmé au niveau du fluide thermique.

Moyens engagés au départ



2 FPT



1 EPA



1 VSAV



1 VL CDG



1 VIRT

Situation à l'arrivée

- Feu rapidement propagé aux 3 niveaux
- Dégagement important de fumées noires
- Cheminement dans les locaux rendu complexe
- Présence de source radioactive (Cobalt60)

Premières actions engagées

- Contact avec le responsable de l'usine pour connaître ses priorités
- Deux LDV 500 sont mises en œuvre à partir de l'escalier principal aux niveaux 2 et 3
- Une LDV 500 sur EPS est mise en œuvre
- **Objectifs : protéger les bâtiments contigus et préserver au mieux l'outil de production**



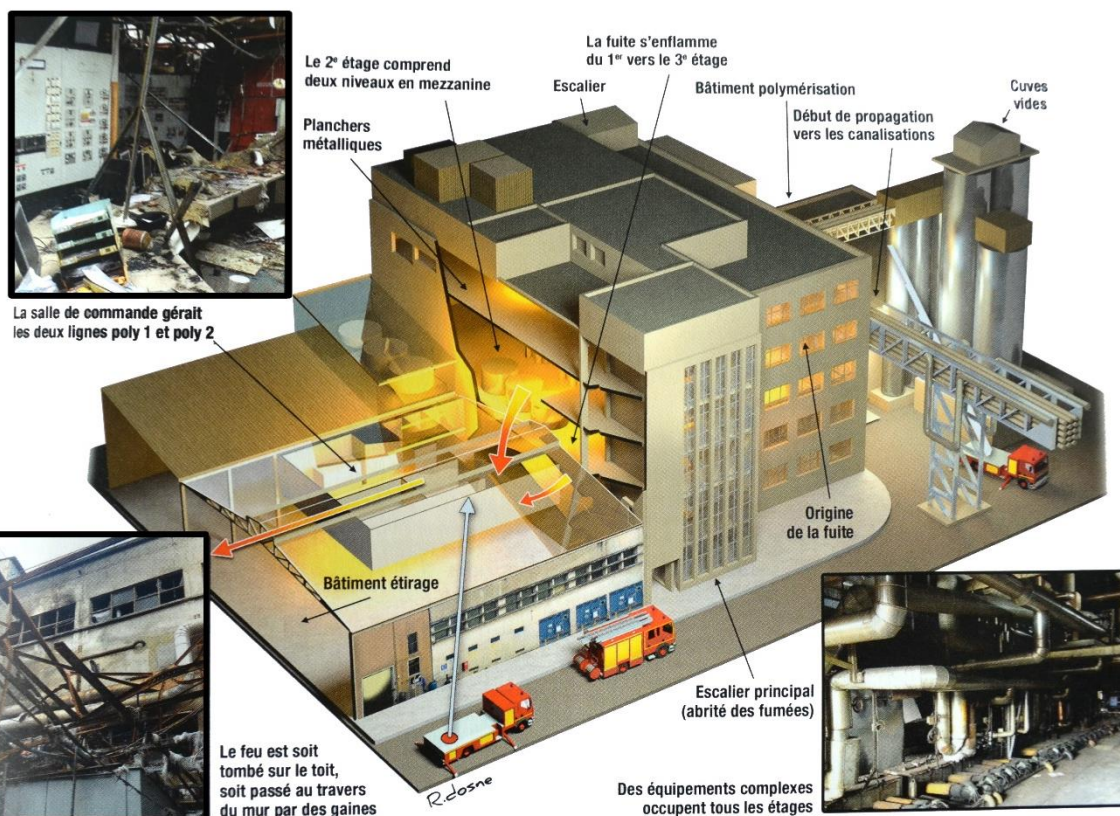


Groupement
des
Services Opérationnels

Service
Doctrines, Evaluation,
Prospectives
Opérationnelles

RETOUR D'EXPERIENCE

Situation Opérationnelle



Avant



Après

La complexité du bâtiment non recoupé a rendu la propagation très rapide de l'incendie. Les planchers d'aciers rougis et déformés sous la violence du feu ont obligé les portes lances à manœuvrer depuis les extrémités des étages. Il était au départ impossible de s'engager dans ce dédale traversé de conduites, de machines et de vannes.

Les lieux s'apparentent à un théâtre, un navire ou bien les usines de production d'électricité avec de nombreux niveaux mal explicités par l'exploitant ce qui rend difficile la compréhension entre le COS et les responsables du site.

La présence de source radioactive au cobalt dans le bâtiment concerné par le sinistre a obligé les secours de mettre en œuvre un dispositif de contrôle de dosimétrie ainsi qu'un SAS de contrôle de contamination.

Le déclenchement du POI de l'entreprise n'a pas été pris en compte dans un premier temps et la multitude de changement de COS a rendu complexe les relations entre l'exploitant et les secours.

L'extinction a été difficile du fait de la propagation du sinistre tant en phase verticale que par les projections sur la bâtiment adjacent.



Groupement
des
Services Opérationnels

Service
Doctrines, Evaluation,
Prospectives
Opérationnelles

RETOUR D'EXPERIENCE

ELEMENTS DEFAVORABLES

- Manque de remontée d'information dans les 45 premières minutes
- Difficulté de compréhension avec l'entreprise sur la dénomination des étages
- Le PC exploitant (salle POI) n'a pas été investi par le COS
- La montée en puissance du commandement n'est pas connue par les chefs de secteur
- Le plan ER n'était plus à jour
- Gestion de l'OCT non conforme avec l'IP GSO N°2 sur les règles d'exploitation des réseaux opérationnels de communication

ELEMENTS FAVORABLES

- Engagement conforme à la réponse de niveau 1 de l'ER avec notamment l'engagement rapide de la composante RT
- Accueil des premiers éléments SP par l'entreprise
- Bonne organisation de la composante RT avec la présence de 3 officiers RT
- Disponibilité des ressources en eau sur le site
- Gestion de la communication et des élus par le DDA

CE QU'IL FAUT RETENIR



- Travailler en amont avec l'entreprise sur un langage commun et notamment sur la dénomination des différents accès et niveaux. A intégrer dans la révision du plan ER
- Systématiser la mise en place du PCC au niveau de la salle POI
- Désigner clairement la fonction d'officier communication
- Respecter l'IP GSO N°2 sur les règles d'exploitation des réseaux opérationnels de communication en utilisant les voies radios pour les remontées d'information



REGLES D'EXPLOITATION DES RESEAUX
OPERATIONNELS DE COMMUNICATION

IP GSO N°2



Article FACE AU RISQUE
Septembre 2016.
Page 30 à 34

